

# BISULFITE NH<sub>4</sub> 100

Bisulfite d'Ammonium en solution aqueuse concentrée - NH<sub>4</sub>HSO<sub>3</sub> = 99,07.  
Apte à l'élaboration de produits destinés à la consommation humaine directe, dans le cadre de l'emploi réglementé en œnologie. Sulfitage des moûts et des vins nouveaux encore en fermentation. Conforme au Règlement CE n° 606/2009

## Caractéristiques physiques

Aspect.....liquide transparent  
Couleur.....jaune très pâle  
Solution neutralisée stable.....à très faible odeur de SO<sub>2</sub>

## Analyses chimiques

Densité..... 1,095 ± 0,02	Fer ..... < 50 ppm
Titre en SO <sub>2</sub> ..... 102 ± 3 g/L	Plomb..... < 5 ppm
pH..... 5,3 ± 0,5	Mercure..... < 1 ppm
Cendres sulfuriques ..... < 0,2%	Arsenic ..... < 3 ppm

## Emploi en œnologie

**Propriétés** : Solution de bisulfite d'ammonium, stable et sans odeur pour sulfitage des moûts et vins nouveaux en fermentation, sans apport de potassium et avec apport d'azote.

**Dose d'emploi** : 1 cL apporte 1g de SO<sub>2</sub> et 0,26g d'ammonium (se référer au tableau d'équivalence en anhydride sulfureux).

### Réglementation UE :

- Utilisation uniquement sur les moûts et vins nouveaux encore en fermentation.
- Dose maximale d'emploi : 20g/hL en bisulfite d'ammonium, soit 12,9cL/hL d'une solution de bisulfite d'ammonium 10% (12,9g/hL en SO<sub>2</sub>).
- Contient des sulfites. Pour l'Union Européenne et certains pays, son emploi peut impliquer un étiquetage spécifique. Se conformer à la réglementation en vigueur.

## Stockage – D.L.U.O.

Conserver hors sol dans l'emballage d'origine à température modérée (10 à 25°C) dans des locaux secs non susceptibles de communiquer des odeurs.

DLUO : 2 ans.

Emballage entamé bien refermé DLU : 2 mois.

## Sécurité utilisateur



Voir fiche de sécurité

## Conditionnement

Bidons de 22 kg / Conteneur de 1100 kg.

